

Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CIC LYONNAISE DE BANQUE CIC NICE TOSELLI 14 RUE DE LEPANTE 06000 NICE

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M AIT ELHOCINE Nadhir, gérant de la société 2N INVESTMENT, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 81 RUE DE FRANCE 06000 NICE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M AIT ELHOCINE Nadhir 16 Rue Cauchy 75015 Paris
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €
2e associé	M MAHDID Nacerddine 10 Chemin Ahmed Kara Bir Mourad Raïs Algérie
Nombre de parts	50
Montant versé	500 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 09 mai 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

lu et approuvé

Ait Elhocine

CIC Lyonnaise de Banque
Chloé QUINCI
Chargée d'Affaires Professionnels
14, Rue Lepante - 06000 NICE
Tél. 04 92 01 07 84 (appel local non surtaxé)
Email : chloe.quinci@cic.fr

